

Les syndicats de fonctionnaires, la décolonisation et la lutte anti impérialiste en Seine-Maritime de 1945 à 1981

INTRODUCTION

La décolonisation française se fit, entre autres, au prix de deux guerres coûteuses, militairement, économiquement et politiquement : celles d'Indochine et d'Algérie et de la chute d'une république : la Quatrième. Certes, la Deuxième Guerre mondiale avait largement commencé à ébranler un empire qu'une large partie des Français considéraient, jusqu'au milieu des années 1950, comme indestructible et même, pour l'Algérie faisant partie de la «République» une et indivisible. Pourtant, cette opinion n'avait pas tenu compte des événements du Levant qui aboutirent, dès 1946, au départ des forces françaises du Liban et de Syrie dont les populations s'étaient révoltées contre le mandat français. Elle n'avait pas non plus accordé une grande importance au soulèvement de Sétif et Guelma, dans le Constantinois algérien, le 8 mai 1945, qui, toutefois, constitua l'un des premiers éléments d'une fracture durable entre les populations de ce pays. Même réaction avec la déclaration d'indépendance de la République démocratique du Vietnam, du 2 septembre 1945, à Hanoï, ainsi que lors du soulèvement de Madagascar, en 1947. Cette indifférence ne pouvait empêcher que des bouleversements importants fussent à l'œuvre dans cet empire qui approchait de sa fin, désormais inéluctable et qui divisèrent profondément les Français. D'autant plus qu'après le retrait des troupes françaises d'Indochine(1954) et la fin des protectorats français au Maroc et en Tunisie (1956), la décolonisation française prit une tournure particulièrement dramatique en Algérie, où vivait une forte minorité française et européenne, implantée depuis plus d'un siècle pour certains de ses membres. Faute de l'avoir envisagée quand elle était encore possible pacifiquement, l'indépendance algérienne, avec la guerre qu'elle provoqua, s'accompagna d'une des plus redoutables menaces que connut la démocratie française.

Mais la décolonisation se déroulait, aussi, pendant la période de la Guerre froide qui mettait aux prises les camps libéral et communiste, à l'échelle mondiale. La colonisation, qui avait été une entreprise de partage du monde pour son exploitation -définie aussi sous le terme d'impérialisme- renaissait sous d'autres formes, sans plus de respect pour les populations des

pays dans lesquels elle se déroulait. La plus caractéristique de ces résurgences fut celle de la Guerre du Vietnam (1955-1975). La question de l'impérialisme n'était donc pas réglée avec l'accession à l'indépendance des anciens pays colonisés qui continuaient à subir des interventions de diverses natures, essentiellement économiques et politiques, dans leurs affaires intérieures.

Ce conflit entre indépendance et impérialisme, entre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et intervention dans les affaires intérieures d'un état étranger, voire son asservissement, ne pouvait que troubler les opinions publiques du monde entier, tous camps confondus, quand elles n'ont pas été, directement et douloureusement, concernées par les affrontements destructeurs auxquels il a donné lieu.

C'est pourquoi cette confrontation a traversé très profondément les syndicats ouvriers, entre autres, qui ont dû apporter des réponses à leurs adhérents, même quand ils ont considéré ces questions comme relevant du champ d'intervention politique, dans lequel ils ne souhaitaient pas intervenir. En France, au premier rang de ces syndicats, ceux des fonctionnaires se trouvent très tôt concernés par cette question car une partie de leurs adhérents, certes minoritaires, résident dans ces territoires coloniaux dont nous avons fait mention plus avant. Ce sont eux qui administrent ces collectivités d'outre-mer, qu'ils en soient natifs ou non. Etant au contact des populations indigènes, ils ont généralement une perception des problèmes d'une grande valeur pour les dirigeants syndicaux et pour leurs collègues métropolitains et cela, au moins jusqu'en 1962, date de la fin de la Guerre d'Algérie et de l'empire colonial français, réduit désormais à quelques «poussières». Les analyses qu'ils peuvent développer permettent aux responsables syndicaux de mieux cerner un monde qui leur reste largement méconnu, masqué par des a priori culturels ou de groupes d'intérêts. C'est pourquoi, cette décolonisation douloureuse a suscité un débat idéologique et politique très vif qui se perçoit très facilement dans l'évolution de la jeunesse étudiante pendant la Guerre d'Algérie et après, et qui interpellent vivement certains syndicats. Ebranlés pour beaucoup d'entre eux par les événements de Cuba, du Vietnam, du Chili ou de l'Argentine, mais aussi par ceux d'Allemagne de l'Est, de Pologne, de Hongrie ou de Tchécoslovaquie, ces organisations doivent se positionner, en cohérence, si possible, avec la théorie qui sous-tend leurs revendications sociales.

Dans le cadre de notre étude sur l'histoire des syndicats de fonctionnaires de Seine-Maritime et le mouvement social, de 1945 à 1981, nous avons donc observé ce débat, les positionnements et les actions auxquels il a donné lieu dont il ressort les questions suivantes :

Quelle est l'importance accordées aux problèmes des «colonies» puis de «l'Union française» dans les différents syndicats de fonctionnaires de Seine-Maritime?

Quelles sont la position et l'action de ces syndicats pendant la Guerre d'Algérie?

Quelle est l'évolution des positions syndicales sur l'impérialisme de 1945 à 1981 ?

Quelles sont les conséquences des interventions soviétiques dans les pays de l'Est européen sur le mouvement syndical départemental des fonctionnaires ?

Quelle sont les points d'accord et de désaccord sur ces problèmes entre ces syndicats, sur ces questions ?

Comment s'opposent-ils, quand ils s'y opposent réellement, sur les conséquences politiques de ces évènements sur le fonctionnement de la démocratie française ?

Quelles sont les réactions et/ou les engagements des militants syndicaux par rapport à ces débats et à ces actions ?

Pour essayer de répondre à ces questions, que nous avons limitées au cadre de la Seine-Maritime, nous avons pensé qu'il fallait d'abord faire très brièvement le point sur les évènements qui se produisent dans l'empire colonial français et la réaction des syndicats de 1945 à 1954 date des accords de Genève, puis nous nous intéresserons à la période de 1954 à 1962 où se déroulent la Guerre d'Algérie d'une part et les premières révoltes dans les pays de l'Est, enfin nous terminerons par l'action syndicale, de 1962 à 1981, dans la lutte contre l'impérialisme dans le monde.

I/ LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IV^o REPUBLIQUE

A/ L'Union française

La France, qui a dû compter largement sur ses troupes coloniales pour se libérer de l'occupation nazie, leur a promis une participation à la vie politique dans le cadre de l'Empire colonial français. Mais les institutions politiques mises en place installent une législation mixte qui autorise une vie politique régionale mais n'accepte qu'une participation très discriminée à la vie politique de la République, la très grande majorité des autochtones en étant éliminés. Cette apparence de démocratie n'empêche pas que Madagascar connaisse une sanglante répression qui écrase une révolte populaire contre les colons français, revendiquant son

indépendance. Ces événements sont très peu rapportés dans la presse et, quand ils le sont, les autorités officielles les minimisent, voire les démentent à l'image du ministre socialiste, Marius Moutet qui s'oppose, certes sans y parvenir, à toute commission d'enquête sur les massacres de Madagascar, en 1947¹ ou le président du Conseil, P. Ramadier, qui nie toute «révolte militaire»².

Seuls quelques délégués des sections syndicales d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie essaient d'alerter leurs camarades syndicaux sur la situation déplorable qu'ils peuvent constater, à leur corps défendant, dans le cadre de leur mission professionnelle. C'est particulièrement le cas des enseignants qui sont appelés à faire leur service en AFN en continuant leur profession. La première intervention que l'on peut noter est celle que l'on trouve dans le compte rendu qui est fait devant le CA du Syndicat des Instituteurs de France et des Colonies de Seine-Maritime, en octobre 1946, du congrès national de Grenoble du 17 juillet 1946. Un instituteur en poste en Algérie, Mazellec, y est intervenu pour dénoncer la «situation lamentable des masses en Afrique française du nord (AFN) et le problème scolaire qui doit retenir toute l'attention du syndicat car le peuple algérien réclame des écoles et désire un seul enseignement pour tous les enfants, qu'ils soient européens ou algériens³» A ce même congrès est débattu la création du statut de la fonction publique d'Etat qui concerne les enseignants, la grille salariale dans laquelle ils veulent être placés par rapport aux autres carrières de cette même fonction publique, la création de la MGEN et ses relations avec la Sécurité sociale.

Par ailleurs, nous sommes dans un département qui a été durement frappé par le conflit mondial à cause, notamment, de sa position géostratégique. En 1946, il est encore très handicapé par les infrastructures qui ont été détruites de 1940 à 1944 et les fonctionnaires, comme les autres salariés, sont surtout occupés à relever les ruines, rétablir leurs communications, réorganiser les circuits de distribution et, en particulier, celui des vivres qui souffre du marché noir jusqu'en 1947, s'adapter aux nouvelles organisations institutionnelles qui se mettent en place telles que la Sécurité sociale et la réforme de l'Etat. Certains historiens estiment que la reconstruction, à Rouen, dure jusqu'en 1968. Alors dans ces conditions, la situation dans l'Union française n'est pas la préoccupation première de la population de Seine-Inférieure et de ses syndicalistes. D'autant que, jusqu'en mai 1947, la SFIO et le PC sont au pouvoir, dans le cadre du tripartisme, et entendent reconstruire un Etat social pour lequel ils ont fait appel à des ministres issus du syndicalisme tant d'obédience socialiste que communiste. S'opposer au gouvernement même sur sa politique d'outre-mer c'est nécessairement lui créer des difficultés dans la construction de cet Etat social auquel ils aspirent. De plus, à l'intérieur de la CGT encore unifiée tous les syndicats n'ont pas la même approche du problème colonial. Si l'on observe l'intervention citée plus haut, elle dénonce une situation sociale particulièrement inquiétante mais son

¹GOETSCHEL (Pascale), TOUCHEBOEUF (Bénédicte), La IV^e République, Paris, Le Livre de Poche, 2011, P.310

² THENAULT (Sylvie), La Gauche et la décolonisation, dans BECKER (Jean-Jacques) CANDAR (Gilles), sous le Dir., *Histoire des Gauches en France XX^e siècle, T.2*, Paris, La Découverte, p.443

³ Cf. Rapport du congrès de Grenoble dans *Bulletin du SNI de Seine-Maritime N° 306 (4^e trim. 1946)* p.6

auteur ne met nullement en cause la colonisation dans ses principes. Au contraire, il nourrit l'espoir partagé par de nombreux militants syndicalistes, notamment enseignants, qu'apporter la scolarisation et une amélioration sociale à tous les habitants des Colonies quels qu'ils soient suffiront à leur émancipation et qu' une fois éduqués, ils pourront, éventuellement, réclamer leur indépendance en association ou non avec la France, comme le prévoyait le premier projet de Constitution de la IV^o République, concernant les territoires d'outre-mer.

Pourtant, s'il n'y a eu aucune réaction de la part des syndicats départementaux lors du soulèvement Malgache, il en va autrement pour l'Indochine.

B/L'Indochine

Ce n'est qu'à l'été 1947, que la CGT s'oppose à l'intervention française en Indochine, pour deux raisons. Le PC n'étant plus au gouvernement depuis le mois de mai, le soutien à la politique gouvernementale ne s'impose plus. Or, -et c'est la deuxième raison- dans ce pays très éloigné de la France, ce sont des militants communistes, formés en France avant guerre pendant leurs études à Paris, Ho Chi Minh et Giap qui sont à la tête de la Révolution vietnamienne et bénéficient du soutien de l'URSS. C'est pourquoi, renouant avec «l'internationalisme prolétarien» il n'est pas difficile de convaincre les dockers du Havre et de Rouen de refuser de charger les armes en partance pour le Vietnam⁴.

On note, ici, la différence d'approche des deux grands courants syndicaux qui dominent le syndicalisme fonctionnaire de Seine-Inférieure dans la mobilisation contre le colonialisme. L'un s'appuie sur la persuasion au nom de principes philosophiques assimilationnistes et prône la réforme des structures si besoin est, tandis que l'autre a recours à l'organisation des populations concernées (assez souvent sous la pression de celles-ci) pour qu'elles imposent leurs revendications et remettent en cause les structures existantes.

Car le SNI, syndicat viscéralement pacifiste, lui aussi, proteste contre cette guerre qu'il trouve insupportable, politiquement et financièrement, alors que la France a tant besoin d'argent et de paix pour se reconstruire, que des écoles sont encore sous les ruines des combats de 1944, dans tout le département et que les classes de primaire et maternelle doivent compter une moyenne de 40 élèves pour les premières et 50 pour les secondes pour espérer la création de postes supplémentaires afin d'alléger leurs effectifs. Le SNI dénonce les méfaits du corps expéditionnaire français qui exécute des prisonniers militaires vietnamiens à Dalat. Le 7 juin 1951, à l'AG. départementale du SNI, B. Bruguet relaie l'appel du SNI et de la FEN à l'ONU pour faire cesser les combats en Corée et en Indochine et entamer des négociations capables de ramener la Paix dans ces deux pays⁵. Il se démarque cependant du Conseil mondial pour la Paix estimant que la seule condamnation des armes nucléaires ne suffit pas

⁴ Cf. CGT, 195 J 1, 195 J 2 et 195 J 18 Arch dép de Seine-Inférieure, PV CA du 26 mars 1950

⁵ Cf. Rapport moral AG dep. SNI du 7juin 1951, dans *Bulletin du SNI de Seine-Maritime N°325 (II^o trim.1951)* p.7

pour l'établir dans le monde et que tous les impérialismes, d'où qu'ils viennent, doivent être condamnés, faisant là, allusion à l'attitude de l'URSS dans sa sphère d'influence. Il est rejoint sur ce point par la CFTC dont la section départementale approuve le rapport d'orientation du congrès national de 1952 qui stipule que «Nous sommes solidaires des millions d'hommes en lutte pour une vie digne.[... Nous] demand[ons] notamment au Gouvernement français d'entrer immédiatement en pourparlers pour la conclusion d'une paix équitable en Indochine et de rechercher en AFN des solutions pacifiques qui tiennent compte des justes aspirations des populations en se refusant à la pression des intérêts particuliers.⁶».

B. Bruguet pointe un autre danger qui apparaît dans ces conflits coloniaux d'après guerre. Malgré les accords Sainteny- Ho Chi Minh le bombardement de Haiphong (24 au 27 novembre 1946), est décidé par le commandement militaire français après qu'il a entravé la communication d'une offre de négociation d'Ho Chi Minh⁷. Il proteste contre l'attitude du commandement militaire français qui est sorti de ses prérogatives y compris dans les négociations sur le rétablissement de l'autorité politique française sur la Cochinchine.

La CFTC réitère, dans son congrès départemental de 1954, son vœu de 1952 pour que «le gouvernement [recherche] les conditions nécessaires pour assurer [...] la paix, tout en donnant en AFN [...] la liberté effective aux peuples et garantissant l'émancipation sociale des travailleurs.⁸»

Si ce vœu est exhaussé par P. Mendes France en Mai 1954 pour l'Indochine, après la défaite de Dien Bien Phu (8 mai 1954), la situation que l'on croyait en voie de solution s'est déjà compliquée en AFN.

C/ L' Afrique du Nord

La France est installée en Tunisie depuis 1881 et au Maroc depuis 1906.Ce sont des protectorats. Théoriquement, la France ne peut intervenir dans les affaires intérieures de ces pays dont la souveraineté appartient à un Sultan au Maroc et à un Bey en Tunisie. Mais la réalité du pouvoir exécutif est entre les mains d'un Résident général français responsable devant son gouvernement. La seconde guerre mondiale a réveillé les velléités indépendantistes incarnées par les partis indépendantistes, le Néo-Destour de Habib Bourguiba, en Tunisie et l'Istiqlal de Alall El Fassi et Ahmed Balafrej, au Maroc. Les résidents français s'y opposent et poursuivent les leaders de ces mouvements. Mais la pression populaire indigène les soutient. En Tunisie, après une répression féroce menée par l'armée française au Cap Bon qui ne décourage pas les indépendantistes qui répondent par une grève générale de l'UGTT, des colons abattent le chef syndical tunisien, Ferhat Hached et la

6 Arch . dep. de S-M 231J 219

7 Cf. GOETSCHEL (Pascale), TOUCHEBOEUF (Bénédicte), La IV^o République, Paris, Le Livre de Poche, 2011, P. 316-317

8 Cf. Arch. dép. de Seine-Maritime 231J / 219

Tunisie s'enfonce dans l'instabilité. Finalement, P. Mendes France, dans la foulée des accords de Genève négocie la fin du protectorat et l'indépendance du pays, en 1955.

Au Maroc, c'est encore plus compliqué. Le parti indépendantiste réprimé provoque des révoltes locales contre les colons français dès 1944. Le sultan, Mohamed ben Youssef qui ne le suit pas cette année-là, réclame l'indépendance en 1947 à Tanger. Le Résident français est remplacé par A. Juin qui affronte le sultan et lui suscite un concurrent dans le Glaoui de Marrakech suivi par les tribus berbères. Pour sauver son trône, le sultan s'incline et désavoue les indépendantistes. Mais le gouvernement français qui se méfie des menées de Juin veut le remplacer. A. Juin accepte de remettre son poste s'il désigne son successeur le général Guillaume qui continue la même politique. Il n'hésite pas à faire tirer, à Casablanca, sur une foule de manifestants qui protestaient contre l'assassinat du syndicaliste tunisien Ferhat Hached et à y provoquer un grand nombre de morts. Répondant à une nouvelle demande de déposition du sultan de la part du Glaoui, il exile le sultan, en Corse puis à Madagascar, en 1953, sans en avertir le gouvernement qui laisse faire. Mais cette politique n'apportant pas les résultats escomptés, le sultan est rappelé en 1955 et le gouvernement de G. Mollet accorde l'indépendance du Maroc le 2 mars 1956, préalablement reconnue par le gouvernement d'E. Faure en novembre 1955.

Cette situation entraîne de vives protestations des syndicats de fonctionnaires de Seine-Inférieure contre l'attitude de généraux qui remettent en cause l'autorité du gouvernement et leur rappellent leur devoir d'obéissance. B. Bruguet, dans son rapport moral devant l'AG départementale du SNI, du 4 juin 1953, condamne la répression en AFN et les massacres du Maroc. Il remet en cause la présence française au Maroc et en Tunisie dont les objectifs semblent être la protection des intérêts des colons au détriment des populations locales. Il constate les difficultés de la scolarisation insuffisante qui se heurte au manque de moyens matériels et humains et aux mœurs et religions des autochtones, en particulier pour les filles. Enfin, il dénonce les objectifs de cette scolarisation, quand elle existe, qui ne répondent qu'au désir de maintenir ces populations dans un état de soumission de plus en plus brutal. Il en appelle au soutien à l'émancipation de ces peuples et à une coopération internationale sur un pied d'égalité⁹. Mais déjà, la politique des gouvernants français qui ne semble pas définie et surtout se contente de céder aux pressions de colons français, a des résultats catastrophiques. Les contradictions de la politique coloniale de la IV^e République et son incapacité à faire respecter son autorité se trouvent concentrées dans la guerre d'Algérie qui démarre à l'automne 1954.

⁹ Cf. Bulletin du SNI de Seine-Maritime N°392 (II^e trim 1953) p. 20-21

II / LA GUERRE D'ALGERIE

A/ Le début du soulèvement en Algérie

Ce qui fait la différence avec les autres pays de l'AFN (Maroc et Tunisie) c'est le statut de l'Algérie. Nous l'avons vu : elle est en principe rattachée à la République française par son statut de départementalisation attribué, en 1947, même s'il n'a jamais été appliqué jusque-là. C'est ce que rappelle F. Mitterrand : «L'Algérie c'est la France...» et lui accorder l'indépendance pose forcément un problème constitutionnel, la République étant indivisible. Mais cela n'empêche pas que sorti des grandes villes, le pays ne présente guère de différence avec les autres colonies françaises. Les différents partis politiques français se sont globalement satisfaits de cette situation. Seul, le PC et ses militants, à l'intérieur de la CGT, ont reconnu, depuis 1936, le «fait algérien» qui pourrait permettre d'envisager l'indépendance pour ce seul territoire mais qu'ils ont assortie d'un délai, non défini dans le temps, avant que celle-ci puisse aboutir. En attendant, les militants communistes algériens ont créé leur parti le PCA qui reste très minoritaire dans ce pays et surtout animés par des adhérents d'origine européenne. Ces mêmes travailleurs algériens sont syndiqués dans la CGT algérienne. L'aveuglement politique est tel que le soulèvement algérien de la Toussaint 1954 ne suscite aucune réaction de la part des syndicats de Seine-Inférieure non plus que des partis politiques et de la grande majorité de la population et passe donc inaperçu. La nouvelle surprend les congressistes du SNI, à Bordeaux, qui rendent hommage à Guy Monnerot, qui a été abattu, lors de ces événements. Dès ce congrès, les positions se figent. Celle des autonomes majoritaires consiste à réclamer l'égalité des droits civiques et judiciaires, le développement économique soutenu par les services publics du pays pour soulager le pays de la misère qui écrase les populations autochtones et un accroissement considérable de la scolarisation qui doit être massivement ouverte à ces mêmes populations afin d'assurer leur émancipation. C'est clairement une assimilation à la République française que défend la majorité du SNI et de la FEN, remettant l'éventuelle indépendance du pays à des échéances plus ou moins lointaines. Elle entend que l'intérêt divergeant des différentes minorités soit pris en compte dans les solutions qui sont proposées et appellent à la négociation avec toutes les parties prenantes, repoussant toute solution de force, exigeant le respect des lois de la République dans tous les cas. En cela, elle soutient discrètement les positions Messali Hadj ¹⁰ qui n' a jamais appelé à la rébellion armée. Cette position est combattue par les partisans de la CGT, dans la FEN qui, eux, s'appuient sur les mêmes théories que celles du PC exposées plus avant. Les événements, poussent rapidement cette tendance, comme la CGT, à devoir reconnaître le FLN que les élément du

10 et de son syndicat l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA). Ce syndicat est combattu par le FNL qui ne le contrôle pas et par les autres syndicats français qui le considèrent comme une division de plus du mouvement ouvrier.

PCA rejoignent individuellement, dès 1955, non sans méfiance de l'organisation indépendantiste algérienne. Enfin, une troisième position, beaucoup plus radicale, est défendue par l'E.E (École Èmancipée). Pour elle, la départementalisation de l'Algérie n'est qu'un mythe et celle-ci ne peut être un territoire de la République mais comme toutes les autres possessions françaises outre-mer, une colonie dont elle ne diffère pas. Le régime politique, social, administratif et économique, qui la gouverne est colonial et oppressif. Ne pas voir cela, dans l'Algérie de 1954, ne peut qu'amener à une impasse et il faut accorder immédiatement l'indépendance aux Algériens et autres populations de l'Empire colonial si on ne veut pas revivre de nouveaux Dien Bien Phu. En attendant, elle s'oppose à toute solution militaire pour régler ce problème qui ne pouvait que surgir. Ces trois positions s'affrontent dans la FEN pendant tout le conflit algérien. Mais on peut dire qu'elles reflètent l'ensemble des divergences qui existent dans l'opinion française et ce dans les mêmes proportions.

Cependant, pour faire face aux événements du Maroc qui perdurent jusqu'en 1955, du soulèvement algérien qui s'accroît et qui vient de s'aggraver dans les Aurès, le gouvernement d'E. Faure rappelle les «Disponibles» sous les drapeaux (21 mai 1955). C'est ainsi qu'un contingent de rappelés se trouve hébergés provisoirement à la caserne Richepanse¹¹, à Rouen, le 7 octobre 1955. Il doit se rendre à Oued-Zem, au Maroc, où a eu lieu un soulèvement sanglant, le 20 Août précédent. La répression menée par des soldats de la Légion étrangère a été très dure. Le bataillon du 406^e RAA qui doit rejoindre la ville marocaine est incomplet. Le chef du régiment fait alors appel à des appelés célibataires pour combler le manque d'effectifs. Devant leur peu d'empressement, il leur fait croire qu'ils remplaceront des pères de famille qui ont été rappelés. Certains jeunes acceptent. Mais au moment de partir, ils s'aperçoivent que le chef a menti et qu'ils ne remplacent personne mais complètent un effectif. Cet incident a lieu après plusieurs vexations organisés par l'encadrement et sur un fond d'opposition des (r)appelés à la répression en AFN soutenue par les mouvements de jeunesse du P.C. et du P.S. qui diffusent des tracts et organisent des manifestations à cet effet. Quand les appelés refusent de monter dans les camions venus les chercher pour les transférer sur les bases aériennes d'où ils vont partir au Maroc et se réfugient sur les toits de la caserne, ils reçoivent immédiatement le soutien de la population environnante qui alerte les travailleurs des usines voisines, en particulier ceux du dépôt du Buddicum de la SNCF de Sotteville dont les représentants et les syndiqués de la section d'entreprise CGT débraient pour se joindre à la révolte des soldats.

11 Aujourd'hui appelée caserne Pélissier

Les affrontements ont, alors, lieu avec des CRS et la ville de Rouen s'enflamme pendant trois jours. L'évènement devient national et la presse nationale s'en fait l'écho.

Toutefois, c'est dans la plus grande confusion syndicale qu'il se déroule, chacun réunissant ses partisans de son côté.

La CGT fait une offre de réunion commune à la CFTC et à la FEN mais si la première n'y répond pas la seconde la refuse car elle souhaite se réunir avec F.O. et la S.F.I.O et ces deux dernières organisations ne veulent pas d'action commune avec le P.C. Finalement une réunion a lieu à la Mairie de Sotteville, le dimanche 9 octobre 1955, avec la LDH, la SFIO, le SNI, et diverses associations sociales ou politiques locales qui signent une déclaration commune dénonçant les responsabilités gouvernementales dans la situation qui vient de se créer en métropole à la suite des errements ministériels en AFN. Elles exigent que des solutions identiques à celles trouvées en Tunisie soient mises en place au Maroc et que la négociation s'ouvre en Algérie avec tous les partis en présence, que l'Assemblée algérienne soit dissoute et «des élections libres et honnêtes» aient lieu. Elles rappellent leur sommation de «mettre fin aux agissements d'une junte militaire qui défie l'autorité républicaine» et appellent à une politique d'apaisement au Moyen-Orient en interdisant les livraison d'armes¹².

Mais cette révolte des (r)appelés et ce refus de la guerre en Algérie qui devient majoritaire dans la jeunesse apparaît aux dirigeants du SNI comme une menace qu'il faut absolument combattre. Aussi se mobilisent-ils sur deux points : le soutien au Front républicain emmené par la SFIO et son leader G. Mollet qui vient de se constituer avec l'UDSR et l'aile mendésiste des Radicaux pour les élections législatives anticipées de janvier 1956 et qui promet la paix en Algérie. Ce soutien est aussi celui de la CGT qui suit en cela la politique du PC de rapprochement avec la SFIO pour recréer les conditions politiques du Front populaire et, dans une certaine mesure, celui de la CFTC qui ne donne pas de consigne de vote mais exige une solution pacifique du conflit algérien et demande à ses militants d'en tenir compte au moment du vote.

Le deuxième point sur lequel se mobilise le SNI est le maintien du contact avec les (r)appelés en Algérie. Nous l'avons vu, les dirigeants du SNI se méfient des généraux français qui commandent en Algérie et au Maroc. Certains enseignants d'origine européenne ont fondé un syndicat d'instituteurs en Algérie en rupture avec le SNI et soutiennent les partisans de l'Algérie française. Ces deux éléments sont, pour les dirigeants du SNI de Seine-Maritime, inquiétants. Ils sont confirmés lors des voyages, sur le terrain, chez les militants du SNI en Algérie où ils constatent la fracture qui s'opère entre les différentes communautés. Garder le contact et soutenir les militants du SNI départemental, appelés sous les drapeaux, peut s'avérer très utile en cas de conflit entre les départements algériens et la

12 Cf. Résolution sur AFN, N°340 du Bulletin trimestriel de la section de Seine-Maritime du syndicat des Instituteurs et Institutrices de France et de l'Union française (III^e trimestre 1955) p. 64-65

métropole et pas seulement sur le seul point syndical. Ces préoccupations se trouvent justifiées, dès le lendemain de la victoire du Front républicain, le 2 janvier 1956.

B/ L'échec de la politique algérienne du Front républicain et la chute de la Quatrième république

Désormais le SNI envoie régulièrement une lettre à ses syndiqués sous les drapeaux pour les informer de la situation dans le département et s'informer de leur condition. Il les assure de son soutien dans les démarches administratives et professionnelles et d'une aide financière si leur famille se trouve en difficulté du fait de leurs obligations militaires. Cette initiative semble répondre à un besoin effectif des appelés puisque plusieurs y répondent et signalent des situations difficiles sur le terrain en Algérie. B. Bruguet transmet ces lettres au ministre des armées¹³. Désormais chaque réunion du C.S. départemental a à l'ordre du jour une question sur la situation en Algérie. Le lien est ainsi établi entre ce syndicat et ses adhérents sous les drapeaux pendant tout le conflit. G. Mollet vient à Alger, le 6 février 1956, installer le nouveau Résident, le général Catroux. La manifestation des partisans de l'Algérie française qui n'en veulent pas, le trouvant trop conciliant avec le FNL algérien, tourne à l'émeute. G. Mollet, surpris, fait appel à un ancien syndicaliste de F.O, R. Lacoste, député SFIO et membre du gouvernement. Les responsables syndicaux FEN et CGT du département qui n'ont plus d'illusion condamnent durement la manifestation des «ultras» d'Alger rappellent au gouvernement ses promesses et demandent sa fermeté pour faire appliquer ses décisions rappelant que rien ne pourra se faire sans la négociation de la «Table ronde» pour les premiers et le FLN pour les seconds. F.O n'intervient pas et la CFTC réitère ses positions favorables à la prise en compte «de l'évolution irréversible» du peuple algérien vers «l'émancipation»¹⁴.

Mais ni le SNI ni aucun autre syndicat de fonctionnaires n'appellent à se joindre aux manifestations de (r)appelés qui refusent de partir en Algérie, soutenus par leur famille, comme ce fut le cas en gare du Havre, le 24 mai 1956, où ils empêchent le démarrage des trains. Seuls les représentants de la tendance ÈÈ du SNI protestent, lors de l'AG départementale du 7 juin 1956, contre cette attitude qu'ils qualifient de trop arrangeante avec le gouvernement qui ne respectent pas ses engagements de mettre fin à cette guerre¹⁵. Il faut aller plus loin que les propositions de la majorité et ils déplorent la mort des premiers instituteurs tombés en Algérie. La section de Seine-Maritime a rendu hommage au premier de ses syndiqués tombé dans une embuscade, en Kabylie, près de Tizi-Ouzou, au printemps

13 Via le Président de la République et le Président du Conseil

14 Cf. Archives départementales de Seine-Maritime, 195 J 237

15 Cf. CR AG départementale du 7 juin 1956 N°342 du Bulletin trimestriel de la section de Seine-Maritime du syndicat des Instituteurs et Institutrices de France et de l'Union française (II° trimestre 1956)

1956, Claude Chapelle. B. Bruguet rappelle à cette occasion que 44 de ses collègues départementaux sont appelés ou maintenus en Algérie. V. Blot (U&A) approuve la démarche du contact à garder avec eux et demande que la résolution sur l'Algérie soit appliquée car «c'est en faisant la paix que nos camarades reviendront». L'expédition de Suez est fermement condamnée par le SNI dans motion du CS du 16 décembre 1956 ainsi que par les autres syndicats qui rappellent leurs exigences d'ouverture de négociations immédiates avec tous les représentants du peuple algérien. Mais leurs résolutions ne sont pas entendues par le gouvernement qui n'arrive pas à trouver de solution au problème algérien.

Après le bombardement de Sahkiet Sidi Youssef (8 février 1958), condamnés par la FEN et la CTFC, les événements s'accélérent et la République est, cette fois, directement menacée.

C/ La V^o République et l'Indépendance de l'Algérie

La même condamnation est reprise par tous les syndicats quand après, la manifestation du 13 mai 1958, à Alger, les ultras s'emparent du palais du gouverneur et exigent un gouvernement de salut public. Mais les syndicats de fonctionnaires ne parviennent pas à s'entendre pour une action commune. La CGT, dès le 14 mai, appelle à la vigilance contre l'arrivée de De Gaulle au pouvoir. Plusieurs tracts sont distribués entre cette date et le 1^o juin affirmant l'opposition à cette éventualité. La CGT déclenche des manifestations et un mouvement de grève à partir du 27 mai après avoir dénoncé les tentatives de prises de pouvoir factieuses et fascistes, le 18 mai. Les syndicats de fonctionnaires du département déclarent se joindre aux luttes contre l'arrivée au pouvoir du général De Gaulle.¹⁶ La CFDT et FO réunis dans un comité, refusent de s'associer avec la CGT et appellent à manifester le 28 Mai. La FEN et le SNI veulent réunir tous les syndicats sur une plate-forme et des actions communes. N'y parvenant pas, elles appellent à se joindre à toutes les initiatives qui s'opposeraient aux menées factieuses. A l'intérieur du SNI, mais aussi de tous les syndicats la poussée est forte pour un appel à la grève générale et le SNI national demande à la FEN d'y appeler pour le 30 mai. Cette dernière lance un mot d'ordre de grève générale de l'enseignement et de l'université avec le soutien du SGEN (CFTC). Le mouvement est massivement suivi par les instituteurs¹⁷ et les autres enseignants notamment du Technique qui

16 CF. articles dans La Seine-Maritime en Lutte p.13 et Humanité Dimanche N° 506 du 25 mai 1958

17 Cf. CR du CS du 8 juillet 1958 dans le N° 352 du bulletin intérieur de la section SNI de S-M. Le taux moyen revendiqué par la section départementale du SNI est de 90% de grévistes, certains cantons atteignant les 100% dans les zones urbaines mais moindre dans certains cantons ruraux.

montrent là leur attachement à la République. Les meetings organisés ce jour-là, à Rouen et au Havre ont rassemblé respectivement 4000 manifestants et 5000 manifestants, avec le soutien de quelques éléments de la Fonction publique ou quelques usines qui ont débrayé. Les Associations de Parents d'élèves ont également appelé à ne pas envoyer les enfants à l'école. Mais cette grève reste sans suite faute de ne pas avoir été suivie par les autres syndicats. C'est le constat que dresse B.Bruguet, en septembre 1958, tout en appelant les instituteurs à rester mobilisés. La FEN et la CGT appellent à voter «Non » au référendum constitutionnel du 28 septembre 1958 condamnant «le pouvoir personnel» du président de la République qu'il institue. La CFTC, sans donner de consigne de vote, ne soutient pas ce projet. Quant à F.O., se réfugiant dans la neutralité syndicale, elle ne donne pas de consigne de vote.

A partir du 16 septembre 1959, le général De Gaulle annonce qu'il envisage un processus d'autodétermination de l'Algérie lui donnant le choix entre la «sécession», l'intégration (mais déjà dépassée) et l'association (indépendance en association avec la France). Ces propositions sont globalement soutenues par les syndicats français, à quelques nuances près, qui réclament l'ouverture immédiates de négociations avec les chefs de rébellion en Algérie. Par ailleurs, la décolonisation de l'Afrique occidentale et équatoriale et l'accession à l'indépendance de la Guinée (1958) suivie de celle du Mali (1959) indiquent l'orientation que le chef de l'Etat entend prendre. Mais l'extrême droite, dans l'UNR et en dehors d'elle, mène la contre attaque des partisans de l'Algérie française. C'est le renvoi du général Massu, pour s'être déclaré opposé à la politique algérienne du chef de l'Etat qui déclenche la révolte des ultras algérois. Elle dure cinq jours : du 24 au 29 janvier 1960. Dès le 27 janvier, la FEN rencontre la CGT et FO, la SFIO, le PC et l'UGS pour organiser une riposte en cas de coup d'Etat suite à l'exploitation des évènements d'Alger. Mais elle ne rencontre pas le soutien qu'elle attendait. Finalement, elle s'appuie sur l'UNEF dont les militants qui ont rompu avec la direction du PC depuis 1956 partagent plusieurs positions sur la nécessaire autodétermination du peuple algérien. Une manifestation est organisée dans la cour de la Sorbonne, à Paris, pour rendre hommage aux étudiants et enseignants victimes des émeutes d'Alger. Mais toute autre manifestations est interdite par le pouvoir. La pression des sections de province est forte à nouveau et, notamment, en Seine-Maritime. Finalement, la FEN, la CGT et la CFTC se retrouvent au siège de l'UNEF et décident d'une heure d'arrêt de travail, le 1^o février, qui est suivie en Seine-Maritime par 70 000 travailleurs. Cette manifestation réussie scelle une union entre la FEN et l'UNEF qui se manifeste au cours de l'année 1960. Les deux organisations deviennent un nœud central pour tous ceux qui

demandent un cessez-le feu en Algérie et la mise en place de négociations sur la base d'un plan qui «tienne compte de toutes les réalités concrètes de l'Algérie, garantisse à chaque citoyen y vivant la liberté de comprendre, la liberté de juger, la liberté de se déterminer et dont la réalisation aboutisse au rapprochement et à la paix»¹⁸

Les négociations ayant échoué et la FEN n'ayant pas réussi à mettre en place un «Comité national d'action pour la paix en Algérie» que demandaient notamment le SNES et le SNET, la CGT relance l'initiative le 9 septembre 1960 en proposant aux organisations syndicales CFTC, FO, FEN et UNEF de créer un front commun des organisations syndicales pour la paix en Algérie. Mais la CFTC refuse. La FEN se tourne alors vers le champ universitaire pour soutenir un appel à l'opinion «pour une paix négociée». Plusieurs universitaires y répondent favorablement. Suite à un appel de l'UNEF pour une manifestation rassemblant «tous les hommes de paix» des réunions unitaires s'organisent à Paris et en province après que la date du 27 octobre a été retenue pour cette initiative. Pour la Seine-Maritime, le principe de plusieurs rassemblements à l'appel de l'UNEF, la FEN et la CGT (la CFTC soutient mais sans autre consigne) est décidé. Mais la CGT, suivant en cela l'évolution des négociations nationales entre syndicats, multiplie les difficultés à l'expression d'une réelle unité pour cette journée qui rassemble un nombre important de manifestants. A l'intérieur du SNI une polémique s'ensuit, alors, reprochant à V. Blot ses critiques publiées dans la presse locale vis-à-vis de la direction départementale du SNI à propos de cette journée. Celui-ci est désavoué par la majorité du CS du SNI départemental¹⁹. Cependant, ces querelles entre autonomes et membres de la tendance CGT trouvent un épilogue au cours du congrès national de la FEN où est votée une motion sur l'Algérie reconnaissant : «la souveraineté algérienne, le respect de l'intégralité de son territoire [...] les garanties aux minorités...». Pour cela la FEN appelle à des négociations immédiates (après l'échec de celles de Melun, Evian et Lugrin) entre le gouvernement français et le GPRA pour un accord de paix «qui passe par une totale décolonisation [et] par une application loyale de l'autodétermination»²⁰.

Le président de la République décide de faire approuver sa politique algérienne par le pays et convoque à cet effet un référendum pour le 8 janvier 1961. La section départementale de la Seine-Maritime ne peut faire voter ses adhérents sur la réponse à donner à cette question n'ayant pas reçu le texte du référendum avant le congrès de la FEN. Ce sont les délégués au

18 «Un effort commun de la FEN et de l'UNEF» dans *l'Enseignement public*, juin-juillet 1960, p.2

19 Cf. Cr et motion du CS du 8 décembre 1960 dans Bulletin intérieur du SNI de S-M p. 14-16

20 «Motion présentée par L. Astre au nom de la majorité» dans *l'Enseignement public* octobre 1961 N°61 p.12-13

congrès qui approuveront la position nationale de la FEN de voter «non» à une procédure qui s'apparente par trop à un plébiscite, sans être claire sur les conditions de l'autodétermination et la nature de «l'exécutif algérien». La CFTC et la CGT appellent également à un vote négatif lors de cette consultation. Mais déjà, les partisans de l'Algérie française n'ayant plus d'illusion s'activent. Fort du résultat du référendum qui a été un succès pour lui, le chef de l'Etat limoge les derniers éléments de l'administration et de l'armée qui ne lui paraissent pas surs. Aussi, dans l'armée, certains cadres restés en place commencent à se regrouper et envisagent une opération de prise de contrôle de l'Algérie pour terminer son nettoyage du FLN et forcer De Gaulle, devant la victoire acquise, à revenir sur son projet de négociation de l'autodétermination algérienne qui n'aurait plus d'objet. Ils se démarquent nettement des groupes ultras qu'ils ne veulent pas associer à leur initiative. C'est le putsch des quatre généraux, Challe, Jouhaud, Salan et Zeller du 21 au 25 avril 1961. Dès l'annonce de leur soulèvement, la FEN le condamne et organise une rencontre à son siège parisien pour appeler à une grève générale dès le 24 avril. Finalement il est convenu d'un arrêt de travail d'une heure, à 17 heures malgré les mêmes tergiversations que lors du 27 octobre 1960. Cependant, l'unité CGT, CFTC, FEN, UNEF marche à plein et réussit de belles mobilisations tant au Havre qu'à Dieppe ou Rouen. Dès le 25 avril, le putsch s'effondre et le chef de l'Etat, qui a appelé à barrer la route aux putschistes, peut reprendre les choses en main. La résistance, passive ou active du contingent en Algérie l'y a fortement aidé. Dès lors les négociations avec le GPRA peuvent reprendre.

Mais l'OAS, n'ayant plus de perspectives politiques se lance dans la «politique de terre brûlée» par une série d'attentats aveugles et meurtriers auxquels les syndicats répondent par des journées de grève et de manifestations. La police les réprime violemment ; c'est notamment le cas les 16 mai et 19 décembre 1961. La police a interdit la traversée des ponts aux différents cortèges et les charge sans ménagement²¹. Cette répression connaît son paroxysme avec la manifestation du 8 février 1962, à Paris que le préfet Papon n'hésite pas à faire charger à la station du métro, Charonne. On relève huit morts qui sont enterrés le 13 février 1961, au cours d'une journée de grève et de manifestation dans toute la France. C'est la dernière fois qu'une telle manifestation a lieu avant la signature du cessez-le-feu en Algérie, à Evian, le 18 mars 1962. Pour la première fois, depuis le 3 septembre 1939, la France est en paix et elle a accepté de mettre fin à ce qui restait de son empire colonial. Il reste à accueillir

21 Cf. Crouail (Lilian), L'Humanité du 18 mai 1961

les fonctionnaires rapatriés d'Algérie et d'AFN dont, pour les seuls enseignants, 565 viennent renforcer les effectifs ainsi que la quarantaine d'appelés qui sont de retour.

Pour autant la question de l'impérialisme dans le monde n'était pas encore réglée.

III/ LA LUTTE CONTRE L'IMPERIALISME

A travers la lutte contre la Guerre d'Algérie, les syndicats français ont fait l'expérience des méfaits que pouvait engendrer l'impérialisme dans le monde, notamment pour une partie de leurs adhérents : la jeunesse. Nous avons d'ailleurs vu que pour certains d'entre eux, ils s'y étaient déjà intéressés, pendant ce conflit. Les suites de cette colonisation qui influencent la politique française par les réactions qu'elle provoque dans la vie syndicale appellent des réponses de la part de ceux-ci. C'est à ce positionnement que nous allons nous intéresser.

A/ Les crises dans les Pays de l'Est

Les Pays de l'Est connaissent régulièrement des crises politiques ou sociales dès le début des années 1950. Si la CGT tente de les nier ou de les escamoter, les autres syndicats soutiennent les travailleurs de ces pays quand ils se révoltent. En particulier, ils ne font aucune différence entre des travailleurs soumis à la répression quel que soit la nature, les opinions, les motivations de ceux qui répriment. Ils se réfèrent à la vieille tradition de l'internationalisme prolétarien qui trace une ligne de séparation seulement entre exploitateur et exploité, à l'Est comme à l'Ouest. Cette position est constamment affirmée au cours de la période que nous étudions. C'est notamment le cas pour les mineurs Polonais de Poznan, en juin 1956, victimes de la répression pour avoir entamé une grève pour le relèvement de leur salaire. Ce soutien ne se contente pas de déclarations péremptoires mais s'accompagne d'action financière et humanitaires. Ainsi, en 1956, le SNI, après avoir condamné l'intervention russe à Budapest, essaie de faire parvenir de l'argent pour des aides sociales aux instituteurs hongrois. Le débat est alors de savoir par quel canal leur transmettre le fruit de la collecte car les dirigeants du SNI n'ont pas confiance dans les responsables des syndicats hongrois. Ils organisent avec d'autres, et notamment, la LDH l'accueil de quelques réfugiés hongrois à Rouen dont les enfants sont immédiatement scolarisés et les parents logés et encadrés par les services sociaux. Bien évidemment, les représentants de la tendance CGT s'indignent de la suspicion dont font l'objet les dirigeants des syndicats hongrois ou du favoritisme accordé aux enfants hongrois dans les écoles rouennaises. Dans la fonction publique, CFTC et FO condamnent cette intervention. La même attitude est observée lors de l'intervention russe à Prague à l'été 1968. La surprise vient de la condamnation de cette

ingérence de l'URSS par la CGT qui est interprétée comme une prise de distance de ce syndicat par rapport au PCUS. Mais elle ne signifie pas une rupture avec les pays du «socialisme réel». Par contre, elle ne renouvelle pas cette condamnation, lors des grèves du syndicat Solidarnosc, en Pologne. A cette occasion, le soutien des syndicats FEN et CFDT s'accompagne d'une aide matérielle à ce syndicat, une fois sa reconnaissance obtenue. Enfin, pour terminer sur ses relations entre syndicats français et ceux des pays de l'Est, nous pouvons noter que la Yougoslavie, en rupture jusqu'en 1956 avec l'URSS, maintient ses relations avec les syndicats occidentaux, notamment ceux de la FEN, de FO et de la CFTC. Pour les militants de ce dernier ce sera l'occasion, après 1968, de discussion, d'échanges et de voyage d'étude sur l'organisation concrète de l'autogestion, mode d'organisation de l'économie yougoslave qu'elle tente d'importer en Algérie. De même la CGT PTT entretient des relations avec le syndicat d'Allemagne de l'Est et y organise des échanges du même type assortis de l'organisation de camps de vacances pour les enfants des employés postaux. Si nous percevons dans ces relations syndicales les effets de la Guerre froide, cette dernière les commande bien évidemment ailleurs dans le monde.

B/ Le Vietnam

Les accords de Genève n'ayant été respectés que très partiellement, le conflit resurgit dès la fin des années 1950 et au début des années 1960. A partir de 1965, les Américains interviennent directement militairement dans le conflit en bombardant le Vietnam du Nord et en y débarquant des troupes. En France, le désaveu est général. Les partis politiques de droite expriment leur réserve quand ce n'est pas leur franche opposition à gauche, suivis par les syndicats qui rappellent leur position de principe : opposition à toute intervention violente qui ne résout pas le problème mais négocier pour faire respecter les accords internationaux surtout quand ceux-ci visent à consulter démocratiquement les peuples concernés. L'intensité des bombardements suscite la mobilisation des intellectuels, les mêmes que ceux du temps de la Guerre d'Algérie, en particulier, P. Vidal Naquet. Ils créent le Comité Vietnam National (CVN) soutenu par le Mouvement de La Paix. Les professeurs du SNES Sup et du SGEN CFDT s'y investissent et sensibilisent leurs étudiants comme ils ont pu le faire pour l'Algérie. Les lycées sont également touchés par ces mouvements. C'est dans ces comités que se forment toute une jeunesse à la politique et à la lutte contre l'impérialisme. C'est une manifestation de ceux-ci qui met le feu aux poudres de Mai 1968 (22 mars 1968). Très vite, aux revendications de négociations et de paix au Vietnam²², succèdent celles de retrait des

22 Cf. SNI-FEN N° 392, Rouen, mars 1968 p.59-60

troupes américaines et de soutien aux insurgés vietnamiens, laotiens et cambodgiens seule solution pour obtenir la paix. Ces manifestations peuvent parfois être violentes dans l'affrontement avec les groupes fascistes soit avec la police, comme en janvier 1973, à Rouen. La CGT qui soutient le mouvement de la Paix et le CVN mène une campagne pour affréter un navire de médicaments et de ravitaillement alimentaire et vestimentaire pour le Vietnam, en 1968 et renouvelle l'opération au début des années 1970. Les syndicats de fonctionnaires Seine-Maritime et les organisations étudiantes soutiennent les opposants à la guerre du Vietnam sans pour autant s'engager dans toutes leurs actions²³. La paix revenue au Vietnam, en 1975, entraîne l'arrêt des activités des comités. Mais l'impérialisme américain intervient aussi en Amérique du sud et dans les Caraïbes.

C/ L'Amérique du sud

En pleine Guerre froide, un nouveau régime s'installe à Cuba suite à la révolte de quelques jeunes étudiants et paysans cubains que le régime militaire en place avait réduit à la misère. Les maquis de guérilleros du sud-est de l'île, sous la conduite de F. Castro, E. Che Guevara et E. Cienfuegos réussissent à s'implanter puis à mener une offensive éclair sur La Havane où ils s'emparent du pouvoir le 1^{er} janvier 1959. Le nouveau gouvernement ne tarde pas à réclamer la protection de l'URSS contre les menaces brandies par les E.U. s'il compte exporter sa révolution. Il est vrai qu'il attire les espérances d'émancipation de plusieurs pays d'Amérique du Sud qui, comme lui aspirent à se débarrasser de la tutelle économique et politique des E.U. Les guérilleros cubains deviennent un modèle pour toute une jeunesse française qui se mobilise contre la guerre d'Algérie, notamment dans l'UNEF. Ses militants sont sollicités par certains de leurs enseignants syndiqués au SNES sup ou SGEN qui leur montrent qu'il existe, avec ce qui se passe à Cuba, une autre voie pour se développer qui peut servir de modèle à adapter pour les pays colonisés et notamment l'Algérie et l'AFN. Certains de ces étudiants font le voyage de Cuba. Pourtant, mis à part ces syndicats étudiants et de professeurs d'université, Cuba reste un sujet peu abordé par les syndicats dans leur ensemble plus préoccupés par la Guerre d'Algérie ou l'installation du nouveau régime en France. Mais l'expérience cubaine est à l'origine de la lutte contre l'impérialisme qui s'étend dans une bonne partie de l'Amérique latine et qui crée des liens internationaux entre les diverses organisations ouvrières dont les syndicats. C'est le cas pour le Chili où une coalition des partis de gauche, soutenue par la Centrale unique des travailleurs (CUT) de ce pays et emmenée par Salvador Allende, parvient au pouvoir en 1970. Cette victoire est saluée par les syndicats CFDT, FEN

23 Cf. CR CA FEN du 7 février 1968 dans Bulletin départemental de la FEN, mars 1968, p. IV

et CGT. L'expérience chilienne précède de peu la signature du Programme commun de gouvernement : elle a donc un écho particulier dans les syndicats français qui s'intéressent à son déroulement. Mais elle est bientôt écrasée militairement par un coup d'état sanglant dans lequel la CIA et de grands complexes industriels et financiers américains ont joué un rôle actif, couverts par le gouvernement des E.U. En France, l'émotion est très forte²⁴. Les syndicats français assurent, alors, de nombreuses initiatives de solidarité avec les victimes de la répression au Chili et créent avec d'autres mouvements le comité Solidarité Chili qui coordonne les différentes manifestations à cet effet et la récolte de fonds. C'est plus particulièrement la FEN qui est à la manœuvre à cette occasion et c'est Michel Lasserre, ancien secrétaire général de la section départementale du SNI de Seine-Maritime, devenu secrétaire national de ce syndicat qui coordonne les actions de cet organisme²⁵. Il coordonne, entre autres, l'accueil en France des Chiliens poursuivis par la junte militaire, en collaboration avec les municipalités volontaires, le plus souvent de gauche, pour les loger, leur trouver un emploi et scolariser leurs enfants.

CONCLUSION :

Les syndicats de fonctionnaires ont dû s'intéresser aux territoires d'Outre-mer que la France possédait, en 1945, car une partie de leurs adhérents les administraient. Ceux-ci, tiraillés entre leurs conceptions républicaines, fondées sur la déclaration universelle des Droits de l'Homme et du citoyen, le constat du non respect de ses enseignements source de la grande misère des populations autochtones et la volonté de cette même République de faire respecter son autorité souvent confondue avec des intérêts particuliers, ont dû chercher des réponses et du soutien dans les syndicats qui avaient la charge de les défendre, dans ce même esprit du respect de l'égalité des droits. Mais la volonté assimilationniste de ces syndicats assise sur l'affirmation de l'œuvre civilisatrice et progressiste de la puissance coloniale ne leur a pas permis de voir les grands écarts entre ces proclamations et la réalité de cette colonisation et ce, malgré les avertissement répétés au cours des congrès de certains militants, voire de courants de pensée. Ce n'est que tardivement, devant les dangers de disparition qui menacent la République défailante, qu'ils se mobilisent pour la maintenir tout en acceptant qu'elle modifie son fonctionnement, pour qu'elle accorde l'indépendance, devenue inéluctable, aux territoires colonisés.

24 Cf. CHIRIO (Maud), *L'autre* 11 septembre, dans Boucheron (Patrick), sous la direct., *Histoire mondiale de la France*, Paris, Seuil, 2017, p 706-710

25 Cf. Solidarité Chili, dans *Ecole libératrice* N°3 du 28 septembre 1973 , p. 120 et LASSERRE (Michel) Solidarité Chili, dans *Ecole libératrice* N°5 du 12 octobre 1973 p. 221

Tout au long de ce conflit, ils ne savent se démarquer des partis politiques que sur la répression des mouvements indépendantistes qui a gravement remis en cause la démocratie et l'existence même de la République. Même pour la défendre, ils ne trouvent pas les moyens de s'unir, tant leurs conceptions de la construction de l'Etat social auquel ils aspirent sont éloignées les unes des autres.